



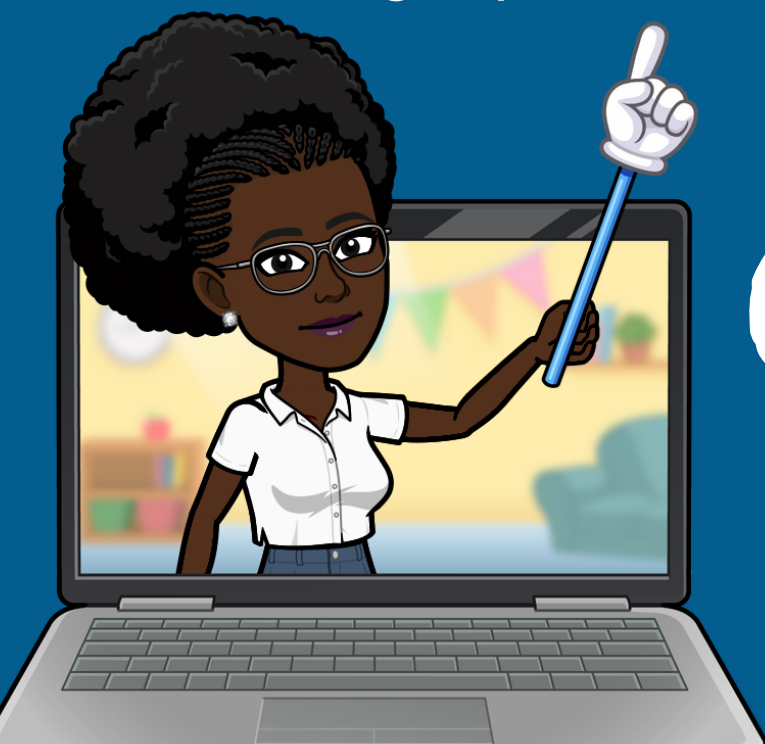
**Les clés d'un
traitement
conforme aux
dispositions légales**

Pour faire court...

Le responsable de traitement a l'obligation de s'assurer que le traitement envisagé est respectueux des dispositions légales en vigueur et des droits des personnes concernées.

Pour ce faire, il doit :

- selon les cas, adresser une demande d'autorisation ou déclaration de traitement à la CDP (sauf exonération).
- procéder à une analyse détaillée du traitement envisagé pour s'assurer de sa licéité.

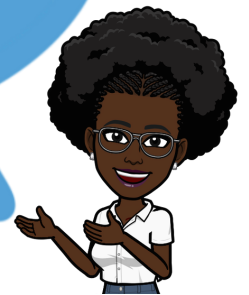
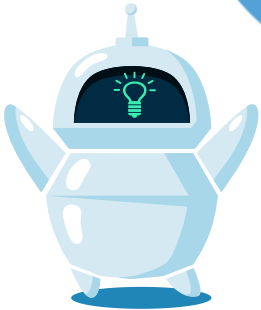


Il est fondamental que cette analyse du responsable de traitement soit documentée et conservée de manière à pouvoir servir de preuve en cas de contrôle de la CDP.



Mais Concrètement
Ndéo, comment faire
l'analyse?

Très bonne question
Crooki, voici
quelques questions
à se poser



Afin de déterminer la licéité d'un traitement, le responsable de traitement devrait se poser les questions suivantes :

- Les données sont -elles collectées et traitées de manière loyale et licite ?
- Les données sont-elles collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes ?
- Les données collectées sont-elles adéquates, pertinentes et non excessives au regard des finalités pour lesquelles elles sont collectées ?
- Les données collectées sont-elles exactes, complètes et, si nécessaire, mises à jour ?
- Les données collectées sont-elles conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont traitées ?



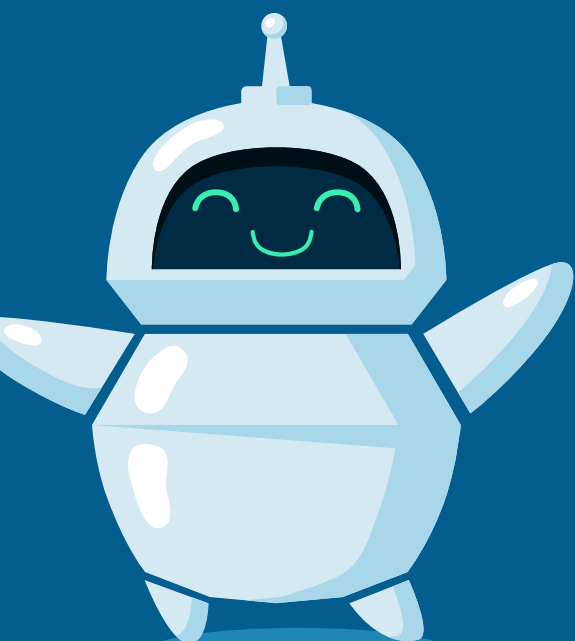
RESULTAT DES COURSES!

Lorsque les réponses adéquates à l'ensemble des questions ci-dessus listées (liste non exhaustive) seront apportées et documentées. Mais aussi que toutes les démarches préalables (déclaration ou demande d'autorisation) aient reçues un avis favorable de la part de la CDP....



VOTRE TRAITEMENT EST PRÊT A LA MISE EN PLACE !

Attention, la conformité d'un traitement est une démarche quotidienne! Il convient donc suite à la mise en place du traitement, de continuer à respecter les droits des personnes concernées notamment.



Exactement !
merci crooki



www.ekarange.com

Conclusion

La conformité d'un traitement de données personnelles à la législation est une démarche continue, il convient de s'en assurer en amont de la mise en place et tout le long durant.

Retrouvez le contenu de cette publication en wolof dans notre podcast E-Karangé disponible sur
TOUTES LES PLATEFORMES d'écoute !

